

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2013

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013

Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de membres présents : 59

N° de l'ordre du jour :

2013.04.19 : Engagement dans la démarche de « Pacte » avec la Région Ile-de-France.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu l'article L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales déterminant les compétences obligatoires et optionnelles d'une communauté d'agglomération et leurs conditions d'exercice ;

Vu les délibérations n°2010-02-02 et n°2011-06-17 relatives à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;

Considérant la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation 2011-2014 adoptée par le Conseil Régional d'Ile-de-France ;

Considérant le courrier du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France du 22/03/2013 nous invitant à coréaliser un PACTE avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) ;

Mis en œuvre en 2008, le Pacte est une démarche de contractualisation sur 3 années entre la Région et ses partenaires locaux, prioritairement les EPCI et les syndicats mixtes, visant à territorialiser la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation. Le Pacte apporte une offre de services intégrée qui coordonne l'ensemble des dispositifs de droit commun disponibles en lien avec les aides de l'Etat et de l'Europe (emploi, formation, création et développement des entreprises, appui aux filières locales...), et éventuellement, une action innovante qui ne pourrait être réalisée avec les dispositifs existants. Enfin, le Pacte vise à fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de territoire commun.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a invité, par courrier de son Président en date du 22 mars 2013, les communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et de Saint-Quentin en Yvelines (CASQY) à réfléchir à la mise en œuvre commune d'un Pacte pour le développement de leur territoire.

Les deux EPCI travaillent déjà ensemble sur des thématiques de développement économique et partagent une vision de territoire commune en tant que pôle « nature culture sport » du Grand Paris. Les axes du futur PACTE commun pourraient en être :

- Le marketing territorial pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ;
- Le soutien à l'écologie urbaine, dans la démarche commune *Urban Living Labs*: travaux de la grappe d'entreprises Le Vivant & la Ville et de la Fondation partenariale Fondaterra ;
- Le développement d'une nouvelle offre immobilière pour l'accueil de TPE / PME diffuses et de travailleurs indépendants (espaces de coworking, télécentres) ;
- Le soutien aux pôles de compétitivité Mov'eo et Systematic.

Réaliser un Pacte de manière collaborative avec la CASQY, à l'occasion du renouvellement du sien, nous permettrait, d'une part de bénéficier de l'expérience de la CASQY en matière de Pacte puisqu'elle en avait signé un pour la période 2008-2012 et, d'autre part, de poursuivre la dynamique collaborative qui s'installe

entre les deux intercommunalités. Il serait le corollaire régional du projet de Contrat de Développement Territorial (CDT).

Si cette démarche agréée au Conseil communautaire, un projet de PACTE sera élaboré courant 2013 et présenté en délibération pour adoption à l'horizon de la fin de cette année.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve l'engagement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dans le lancement d'analyses et d'études préalables à la formalisation d'un PACTE avec la CASQY et le Conseil Régional d'Ile-de-France.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 59

Suffrages exprimés : 71 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20130416-20132518-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/04/2013